



Communiqué de presse

Projet d'incinérateur de Clermont-Ferrand : Mobilisation citoyenne pour éviter un nouveau « Fos-sur-Mer »

Paris, le 13 mai 2011 - Une manifestation, à laquelle le Cniid participera, est organisée demain samedi 14 mai à 14h à l'appel du Collectif AirPur pour empêcher la construction d'un 128^{ème} incinérateur sur le territoire français.

Présenté pour la première fois en 2003, le projet d'incinérateur dans les environs de Clermont-Ferrand a fait l'objet de multiples tentatives de passages en force de la part de ses promoteurs, malgré une forte mobilisation de la société civile clermontoise qui se bat depuis 20 ans pour empêcher le recours à ce mode de traitement coûteux et polluant.

Ce projet d'incinérateur est porté par un syndicat de traitement (le VALTOM), contre l'avis de sa collectivité la plus peuplée (Clermont-Communauté) et par une filiale du groupe Suez qui y voit une manne financière pour plusieurs décennies. Avec des caractéristiques techniques fixées sur la base d'une évaluation des besoins antérieure à 2002, l'usine conçue pour incinérer 150 000 tonnes de déchets par an est d'ores et déjà surcapacitaire d'environ 38 000 tonnes avant même d'être construite. Dans un avenant au contrat avec l'exploitant daté de 2010, le syndicat prévoit d'ailleurs déjà un recours massif aux déchets industriels pour combler ses futurs et prévisibles vides de four. Pourtant, ce seront bien les ménages, et non les industriels, qui mettront la main à la poche pour assumer les 360 millions d'euros que coutera l'incinérateur.

Sur la base de ces éléments et de l'avis négatif de la commission d'enquête publique, le préfet avait refusé en 2008 d'autoriser la construction de l'incinérateur. Persistant dans ce non-sens écologique et économique, le VALTOM et le groupe Suez ont porté l'affaire devant le tribunal administratif, qui leur a donné raison, allant à l'encontre non seulement de l'avis des élus et des spécialistes mais également des inquiétudes légitimes de la population.

« Si la France veut rattraper un jour son retard en matière de gestion de déchets et respecter ses engagements pris pendant le Grenelle, elle doit commencer par refuser de tels projets », dénonce Delphine Lévi Alvarès, chargée de campagne « Incinération » au Cniid.

Le Cniid soutient le combat du Collectif AirPur qui rassemble non seulement des associations de protection de l'environnement, mais également un collectif de 531 médecins du Puy-de-Dôme qui dénonce depuis plusieurs années les impacts de l'incinération sur la santé humaine. Les associations et citoyens clermontois ont installé un « village de la résistance » à proximité du site, dans lequel ils se relayent jour et nuit, pour signifier aux porteurs du projet qu'ils ne comptent pas abandonner le combat.

Le Cniid viendra donc leur exprimer son soutien lors du grand rassemblement organisé sur le site de Beaulieu à 14h ce samedi 14 mai.

Contact :

Delphine LÉVI ALVARÈS

Chargée de campagne « Incinération et mise en décharge »

delphine@cniid.org

01 55 78 28 60

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement. Organisation indépendante, spécialisée dans la problématique des déchets municipaux, elle mène campagne en faveur d'une gestion écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source (en quantité et en toxicité) et au détournement de l'incinération et de la mise en décharge.

Plus d'infos sur www.cniid.org